



Face à la violence : Priorité à la sécurité des agents

Le bureau Force Ouvrière Justice du Centre Pénitentiaire de Fresnes condamne un incident grave qui s'est produit **samedi 08 février 2025** au sein de la troisième division mettant en lumière non seulement **la violence** à laquelle nous sommes confrontés, mais également la nécessité d'une réflexion sur **la gestion de certains détenus**.

Ce samedi, vers 14h45, lors de la mise en place du **mouvement promenade**, un détenu s'est agenouillé au milieu de la cour au rez-de-chaussée pour prier, en dépit **des injonctions répétées** de notre collègue en poste au rez-de-chaussée. Plusieurs détenus qui allaient en promenade ont tenté de le raisonner, mais en vain. Notre collègue, après avoir mit les autres détenus en promenade afin **d'isoler l'incident**, il revient vers le détenu concerné, mais ce dernier a persisté dans son acte, se **débattant** lorsqu'on a voulu l'inciter à se relever. Une fois dans la zone menant à la promenade, il s'est de nouveau agenouillé. À la fin de sa prière, il a voulu accéder à la cour, mais constatant que la grille était fermée, il a **exigé** du surveillant qu'il le laisse passer. Cet échange a rapidement **dégénéré**.

En effet, le détenu **a saisi le surveillant** par la manche, puis par le col, le plaquant contre le mur et le tirant vers la cour de promenade. Malgré les efforts du surveillant pour se dégager, le détenu a porté **un coup de tête et plusieurs coups de poing à l'agent**. Ce dernier a dû riposter par légitime défense. Heureusement, **des renforts sont intervenus rapidement**, permettant de **maîtriser le détenu**, qui a été menotté.

Suite à cette intervention, notre collègue a été confronté à **des menaces de mort** à l'encontre de sa famille. Dans ce contexte **de pression et de violence**, nous espérons sincèrement que notre direction fera preuve **de bienveillance et d'accompagnement**, en tenant compte des circonstances **extrêmes** auxquelles notre personnel est régulièrement exposé.

Il est également essentiel de rappeler que ce détenu a fait l'objet de plusieurs signalements pour **apologie au terrorisme**. Son comportement **agressif et provocateur** confirme qu'il n'a pas sa place dans un environnement de **détention classique**. La sécurité du personnel et des différents intervenants doit être **notre priorité**.

Nous devons tous rester vigilants et solidaires face à ces situations. Ensemble, nous devons plaider pour des mesures adaptées face à des détenus présentant un risque élevé.

Le bureau Force Ouvrière Justice du Centre Pénitentiaire de Fresnes condamne cette violente agression.

Le bureau Force Ouvrière Justice du Centre Pénitentiaire de Fresnes demande un soutien psychologique pour l'agent suite aux menaces et violences subies dans le contexte actuel.

Le bureau Force Ouvrière Justice du Centre Pénitentiaire de Fresnes exige le transfert immédiat de ce détenu vers un établissement plus approprié, car il est clair que sa place n'est pas parmi nous.

Le bureau Force Ouvrière Justice du Centre Pénitentiaire de Fresnes se tient à disposition du collègue pour toutes démarches administratives et judiciaires.

Le bureau Force Ouvrière Justice du Centre Pénitentiaire de Fresnes restera toujours mobilisé pour faire entendre votre voix et défendre vos intérêts collectifs et individuels.

